

UNION

**Soutenir la profession,  
le service en plus**

**Notre nouveau site internet  
est en ligne !**



FABRIZIO TENGATTINI  
PRESIDENT@UWA.BE



GAÉTAN DOQUIRE  
DIRECTION@UWA.BE

# ÉDITORIAL

C'est la rentrée. Vous avez quitté votre coin de plage préféré, votre bout de montagne, vos plaines à perte de vue pour retourner au bureau. Avec plaisir bien sûr puisque vous exercez le plus beau ou, dans tous les cas, l'un des plus beaux métiers du monde. Passion, création, exaltation. Comme Maupassant l'écrivait déjà, *«l'architecture, le plus incompris et le plus oublié des arts d'aujourd'hui, en est peut-être aussi le plus mystérieux et le plus nourri d'idées.»*

Projet discret ou pharaonique, imposant ou structurant, l'espace vous appartient et votre créativité est en éveil.

Tout irait donc pour le mieux dans le meilleur des mondes, mais... Il y a toujours un «mais» dans les belles histoires! Mais, disions-nous donc, il existe encore et toujours ces petits soucis qui n'ont l'air de rien ou de peu de choses et qui viennent vous gêner le métier.

Un exemple qui pourrait être drôle s'il n'était lourd de conséquence, ramené par un de nos architectes pourtant expérimenté: la question de la destination des formulaires statistiques, annexes au permis d'urbanisme. Où les envoyer? Il existe aujourd'hui trois types de coordonnées

différents, sans aucune certitude duquel est le bon, avec à la clé un risque d'incomplétude qui plane. Nous pouvons évoquer aussi les avis remis par diverses instances dans le cadre de demande de permis, avis qui impactent dans le meilleur des cas les délais. Et dans le pire, l'octroi dudit permis, là aussi parfois sans base très précise.

Nous ne pourrions jamais penser les projets à votre place. Nous espérons, par contre, pouvoir vous simplifier la vie et vous permettre de consacrer votre temps à votre métier, à ce qui vous motive, à ce qui vous fait bouger tous les matins (et parfois tard le soir).

L'UWA rencontrera ces prochaines semaines l'Union des Villes et Communes de Wallonie, les Fonctionnaires délégués et leur représentant, différentes instances régionales impliquées dans les processus décisionnels affectant la profession.

Bien sûr, nous taperons sur la table parce que certaines choses restent intolérables. Mais, surtout, nous dialoguerons, nous tenterons de comprendre les difficultés des uns au vu des contraintes des autres. Parce que, quoi qu'il advienne, nous travaillerons ensemble.



## UN NOUVEAU LOGICIEL POUR FACILITER VOTRE GESTION ADMINISTRATIVE

Adeline Stals, notre facilitatrice Numérique, met aussi ses talents au service des architectes en-dehors de l'UWA! Architecte, titulaire d'un

postdoctorat à l'Université de Berkeley sur l'utilisation des nouvelles technologies dans les bureaux d'architecture, elle a mis au point Airplan, un logiciel qui vous permet de compléter les annexes administratives de vos demandes de permis d'urbanisme en quelques secondes... Une activité qu'elle exerce en

tant qu'indépendante, mais à côté de laquelle nous ne pouvons pas passer!

► A noter qu'il existe d'autres applications vous permettant de faciliter la gestion administrative de votre bureau, telles que ArchX, BIMoffice 8, OOTI et Pluriell.

Plus d'informations en page 7.



## Une architecture simple, des techniques innovantes

**La Verte Voie est un collectif d'architectes basé à Ottignies et Bruxelles. Il réunit 7 associés et 5 collaborateurs spécialisés dans les habitats groupés et l'éco-construction.**

### **Simon De Bie, vous êtes l'un des fondateurs de La Verte Voie. Quelle est son histoire ?**

La genèse de la Verte Voie, ce sont de jeunes architectes passionnés par l'écologie qui se sont connus à l'école et qui travaillent les uns pour les autres, d'abord en sous-traitance. Puis un jour ils se rendent compte qu'ils ont envie de travailler ensemble. C'était il y a une quinzaine d'années... On a d'abord commencé à deux, puis l'équipe s'est agrandie. Les collaborateurs, qui avaient le même âge que nous, ont eu leur propres projets, on leur a proposé de s'installer à nos côtés. L'«Atelier de la Verte Voie» est alors devenu «La Verte voie, collectif d'architectes».

### **Qu'est-ce qui vous caractérise ?**

Nous faisons essentiellement du logement. Nous sommes spécialisés dans l'architecture écologique et les habitats groupés, comme le Broctia à Malonne. Quand nous faisons un projet qui dépasse le stade de la maison individuelle, nous essayons de travailler en collectif et d'attribuer le projet à plusieurs architectes.

Tous les jeudis, nous faisons une réunion d'équipe, c'est une sorte de marché aux projets. C'est là qu'on sélectionne les projets qu'on nous propose. Un projet qui n'est pas écologique ne sortira en tout cas pas de notre bureau...

### **Vous dites être spécialisés dans l'architecture écologique. Qu'entendez-vous par là ?**

On est relativement low-tech. On utilise des matériaux naturels et locaux, comme la paille ou le bois. On aime concevoir des façades avec une ossature en verre, sans châssis. Des façades qui ont souvent des porte-à-faux pour les ombrages. Dans le même esprit, on favorise

les coursives, les pergolas, les terrasses, les plantes grimpantes, car l'ombrage est une des bases de l'architecture bioclimatique.

On travaille souvent avec le solaire thermique, avec des techniques de constructions lourd-léger pour amener de l'inertie dans les bâtiments. En parallèle, on utilise pas mal de techniques alternatives, comme le chaux-chanvre à l'intérieur, le liège ou le douglas brut non raboté en bardage extérieur. On a également déjà employé du béton de terre ou des blocs de terre crue porteurs, rempli des planchers avec du sable pour éviter les chapes.

Notre architecture est plutôt simple, on crée des volumes assez traditionnels mais on essaie d'être novateurs au niveau des techniques de construction. Contrairement aux idées reçues, cela ne coûte pas forcément plus cher. Par exemple, quand nous avons reconverti des bureaux en logements gérés par des agences immobilières sociales, le projet MUG à Bruxelles, nous avons placé des panneaux de liège apparent en guise d'isolation thermique. C'est un matériau coûteux, mais sans plafonnage ni peinture, nous sommes restés dans le budget.



© David Loreta - Brasserie de la Lesse



© La Verte Voie - Habitat groupé de Malonne

## Soutenir la profession, le service en plus

**Depuis quelques mois, l'Union Wallonne des Architectes a mis en place un système de cotisations. C'était une obligation. Mais nous avons choisi de travailler avec les associations locales afin d'unir nos forces et de vous proposer des services supplémentaires. Explications.**

L'Assemblée générale de l'Union Wallonne des Architectes a dû, en sa séance du 14 octobre 2021, fixer un montant annuel de cotisation pour ses membres. Ce montant était toujours resté bloqué à zéro précédemment. Pour des raisons fiscales, les choses ont changé.

Depuis 2021, le montant de la cotisation UWA est donc fixé à 30 euros htva. Sachez que cette décision n'a pas été prise de gaieté de cœur par le Conseil d'Administration... Elle a suscité de nombreuses interrogations. Mais nous constatons aujourd'hui que cette cotisation est bien accueillie par la profession. Nous pouvons désormais nous positionner en véritable fédération professionnelle reconnue et soutenue par ses membres.

Depuis sa création en 2008, l'UWA a développé de nombreux services, et elle ne compte pas s'arrêter en chemin. Vous connaissez nos équipes de facilitateurs, à votre écoute et à votre service. Ils vous apportent réponses dans la plupart des domaines. En parallèle, notre pôle formations se développe et vous propose régulièrement d'approfondir de nouvelles thématiques.

Dans le futur, nous proposerons à nos membres de participer prioritairement à des groupes de travail, à des enquêtes, voire de prendre part active dans des missions pilotées par l'UWA. Des conditions de participation avantageuses à des formations, conférences ou événements sont au programme.

Pour cela, l'Union wallonne se rapproche plus encore des associations locales des Architectes... Concrètement, être affilié à une association locale vous permettra d'être membre de l'UWA gratuitement. Vous bénéficierez ainsi de plus de services pour un unique montant, celui que vous payez déjà.

Si elle ne l'a pas encore fait, votre association locale reviendra très prochainement vers vous pour vous proposer de vous affilier à l'UWA.

L'Union Wallonne des Architectes s'engage à promouvoir ce type de cotisations. Elle continuera toutefois à proposer ses cotisations payantes (30€ htva) aux personnes ne pouvant ou ne souhaitant pas être membre d'une association locale. Pour cela, il suffit de remplir le formulaire adéquat sur notre site [WWW.UWA.BE](http://WWW.UWA.BE)



# Notre nouveau site internet est en ligne !



**Plus fluide, plus ergonomique. Plus rapide, aussi.**  
**Notre nouveau site se veut pratique et propose de nouvelles fonctionnalités.**

C'est un projet qui nous tient en haleine depuis plusieurs mois... Peut-être même des années! Mais après de nombreuses péripéties, nous sommes aujourd'hui en mesure de vous annoncer la mise en ligne de notre nouveau site internet! Plus fluide, plus rapide, plus ergonomique, plus clair. Ce site, nous l'avons avant tout voulu pratique.

Nos actualités et les informations de nos partenaires sont désormais clairement différenciées. Nos projets, nos services sont parfaitement identifiables. Vous retrouverez sans peine les coordonnées de nos facilitateurs, qui bénéficient d'une meilleure visibilité. Leurs missions et leurs actions sont ainsi mieux mises en valeur.

Côté formation, vous pouvez désormais rechercher celles qui vous conviennent le mieux par date, par secteur, par type de formation, par mot-clé. De plus, les inscriptions à nos différents événements sont facilitées.

Sur notre site, nous vous proposons aujourd'hui une rubrique «Petites annonces», afin de pouvoir partager les recherches de collaborateurs que vous nous transmettez régulièrement.

Par ailleurs, la nouvelle interface vous dirigera sans peine vers nos projets annexes, tels que le Grand Prix d'Architecture de Wallonie, et nos publications, le Traits d'Union en tête.

Ce site est le fruit d'une longue réflexion, visant à valoriser nos spécificités. Il se veut vitrine de nos actions et de nos activités, mais doit aussi vous permettre une expérience utilisateur cohérente et agréable.

Il devrait faire quelques maladies de jeunesse. D'avance, nous nous en excusons! N'hésitez d'ailleurs pas à nous les signaler, de manière à ce que nous puissions les régler au plus vite.

Merci d'avance pour votre patience, et à très bientôt sur [www.uwa.be](http://www.uwa.be)!

## REJOIGNEZ NOTRE COMMUNAUTÉ !

Les échanges entre pairs étant souvent cruciaux, l'UWA a décidé de généraliser l'utilisation de l'application Slack dans sa communication.

Slack est une plateforme collaborative qui fonctionne comme un chat ou un forum organisé en canaux correspondant à des sujets de discussion. Elle permet le partage de fichiers, l'échange de messages et même de lancer des appels vidéo. Les utilisateurs d'une même communauté peuvent s'abonner aux canaux qu'ils souhaitent privilégier, filtrer les notifications qu'ils reçoivent, interagir avec les modérateurs ou encore débattre sur des questions qui les interpellent.

Rejoindre notre communauté Slack, c'est avoir l'UWA dans sa poche et en faire usage au moment opportun...

▼ Téléchargez l'application en scannant ce QR Code



# Marketing digital : faites le point sur vos pratiques !

Depuis quelques mois, l'Union Wallonne des Architectes vous propose régulièrement des THEMAS, des focus sur certaines thématiques que vous avez identifiées comme importantes dans le cadre de votre travail. Au programme : des webinaires gratuits sur des logiciels, des articles, la mise à disposition de fiches comparatives et de nouveaux outils gratuits.

Le prochain THEMA aura lieu au mois d'octobre et se concentrera sur la question du marketing digital et de la présence en ligne.

## **Adeline Stals, vous êtes facilitatrice Numérique à l'UWA. La communication digitale, c'est important, pour les architectes ?**

C'est indispensable ! Ne pas être présent en ligne, c'est comme ne pas exister... Nous savons que certains bureaux ne sont même pas identifiés sur Google Map, on ne trouve leurs coordonnées nulle part. La base, c'est d'avoir un site internet, même s'il ne reprend que les coordonnées du bureau. Mais aujourd'hui, ce n'est pas suffisant, surtout si le site est mal référencé...

Globalement, les architectes ne sont pas assez sensibles à la question de la communication, à l'importance de l'image et des photos. Il leur manque souvent une compréhension des codes, de la manière dont on parle sur les réseaux. Nous voulons démystifier le cliché du temps qu'on peut perdre à préparer des publications. Ce temps est en fait un investissement... Une fois qu'on a posé les bases et qu'on a établi une manière de fonctionner, lancer un début de communication va plus vite que ce que l'on imagine. Surtout avec un minimum de supports, comme les outils que nous voulons proposer.

## **Qu'allez-vous aborder durant ce THEMA, justement ?**

Il ne s'agit pas de marketing en termes d'aspect commercial ou de la manière dont vendre un projet, mais de communication digitale. Notre but est de sensibiliser les architectes à l'importance de ce sujet et de leur donner des outils pour accélérer la régularité des publications. Nous ne sommes pas là pour les former. Pour cela, il existe des formations plus poussées, dont notamment une formation en

webmarketing organisée par l'UWA (plus d'infos : [FORMATION@UWA.BE](mailto:FORMATION@UWA.BE))

## **Concrètement, de quoi allez-vous parler ?**

Nous allons aborder la manière dont on peut mettre en avant son bureau d'architecture, comment identifier ce qui le différencie des autres, ses forces, ses atouts.

Certains bureaux ne savent pas comment se mettre en avant, ils croient qu'ils n'ont rien de spécifique.

Nous voulons également donner un aperçu des bonnes pratiques à adopter pour la communication d'un bureau.

## **Comment ?**

Dans un premier temps, nous allons organiser des webinaires donnant la parole à des spécialistes en communication digitale, cette fois encore sur le temps de midi car nous avons de bons retours sur cette formule.

Par ailleurs, nous souhaitons mettre deux outils en place. Nous comptons concevoir un book reprenant des exemples de publications existantes efficaces sur internet et les réseaux sociaux afin de donner des idées de ce qui peut être fait. Des architectes nous disent souvent qu'ils n'ont rien à mettre en avant, parce que leurs chantiers ne sont pas terminés, par exemple. Or il suffit parfois de mettre l'accent sur un détail.

## **Vous parlez d'un second outil...**

Oui, nous allons leur proposer un calendrier de publications. Nous allons recenser tous les événements, qui ont un rapport avec la construction ou non, susceptibles d'intéresser les architectes et leurs clients, et proposer un planning de

publications sur les réseaux sociaux et les sites internet. Par exemple, il peut être intéressant de publier un article sur ses propres projets dans le cadre de l'organisation de Batibouw. Les architectes ne seront bien sûr pas obligés de suivre ce calendrier, mais ils pourront s'en inspirer.

Un autre volet concernera la manière de créer un storytelling autour de son travail. Cela rejoint l'idée de se mettre en avant et d'expliquer ce qu'on fait, avec l'objectif de conscientiser les architectes au fait que les clients peuvent avoir une perception différente de la leur. Le but est de les sensibiliser à l'importance du discours.

## Des outils pour faciliter votre gestion administrative

Deux THEMAS ont déjà eu lieu. Le premier, en février, a permis d'aborder la question du suivi de chantier, notamment via la présentation de logiciels destinés à la rédaction de PV de chantier.

Le mois de mai était ensuite dédié à la gestion administrative d'un bureau d'architecture afin d'ouvrir des pistes pour alléger votre (sur)charge administrative.

Quatre sujets y ont été abordés. Deux webinaires portaient sur des exemples de logiciels dédiés à l'encodage des prestations, le calcul de votre rentabilité et la facturation. Des fiches comparatives sont disponibles gratuitement sur demande, tout comme les liens vers les rediffusions de webinaires.

La question de l'archivage a été abordée. Une affiche ludique pose les bases de cette question en bureau d'architecture. Nous recommandons de la partager avec vos collaborateurs pour une meilleure compréhension des enjeux.

Ensuite, nous avons accueilli le lancement d'une application qui complète les annexes administratives des permis d'urbanisme déposés en Wallonie en quelques secondes.

Finalement, nous avons partagé deux outils gratuits pour :

- vous aider à remettre prix en tenant compte de la volatilité du marché
- encoder vos prestations et avoir un aperçu de vos marges financières (de façon aisée sur Excel).

▼ Contactez-nous pour recevoir les outils qui vous intéressent, revoir les webinaires ou obtenir plus d'infos : [NUMERIQUE@UWA.BE](mailto:NUMERIQUE@UWA.BE) ou 0472 84 56 41



### ACCOMPAGNEMENT NUMÉRIQUE : «UN REGARD EXTÉRIEUR SUR NOTRE TRAVAIL»

Les facilitatrices Numérique proposent depuis quelques semaines un accompagnement numérique gratuit aux architectes qui le souhaitent. Curieux, Remi Mouligneau, du bureau éponyme, a fait appel à leurs services. «Je trouvais intéressant d'avoir un regard extérieur sur notre travail. C'est l'occasion de prendre du recul, se poser des questions sur nos habitudes et nos pratiques usuelles. La démarche est intéressante. Elles ne sont pas là pour vendre des produits mais pour proposer des solutions».

Le bureau n'était pourtant pas novice en la matière... «On a déjà fait une partie du chemin mais on n'est pas encore totalement à la pointe! Nous avons suivi les webinaires sur la gestion administrative, cela nous a déjà permis d'avoir des infos sur des outils qu'on ne connaissait pas».

A l'heure de boucler cette publication, l'architecte attendait les conclusions de l'audit de l'UWA. Des pistes de solutions qui devraient lui permettre de tendre vers l'amélioration de la gestion numérique de son bureau.



# Prévention et gestion des déchets sur chantier : des solutions à votre portée

Après vous avoir interrogés sur la question des déchets sur chantier, les facilitateurs Environnement vous proposent les résultats de leur sondage et quelques pistes de réflexion.

Coût des matériaux, contraintes environnementales, essor des initiatives liées à l'économie circulaire en Wallonie,... La prévention et la gestion des déchets sur chantier sont devenues un réel sujet de réflexion pour les auteurs de projets. Après avoir sollicité votre avis sur la question, les facilitateurs Environnement de l'UWA reviennent sur les freins, les leviers et les tendances qu'ils ont pu identifier pour la profession.

Il ressort de leur sondage que les prescripteurs soucieux d'agir en matière de prévention et de gestion des déchets doivent faire face à de nombreux défis. D'abord, ils se trouvent confrontés aux risques d'impacts sur les coûts du chantier. Ils soulignent le fait que les mesures de gestion des déchets engendrent inévitablement une complexification des projets (connaissances en matière de filières de valorisation, gestion des flux, stockage, etc.). De plus, malgré les conseils prodigués par l'auteur de projet, le maître d'ouvrage décide souvent de ne pas les suivre.

Malgré ces difficultés, en matière de gestion des déchets, les architectes sont déjà proactifs. Lors de la conception, le choix de matériaux moins nocifs et plus durables dans le temps est privilégié par de nombreux répondants. Dans la majorité des cas, les prescripteurs s'assurent que la collecte des déchets est bien mise en place sur chantier. Cette collecte est souvent réalisée grâce à la délimitation d'une zone attitrée où le tri peut se faire en toute sécurité.

Mais si certaines actions sont mises en place, force est de constater qu'elles ne sont pas suffisantes. D'autres mesures telles que des incitants financiers, la sensibilisation de tous les acteurs du chantier et une meilleure connaissance des acteurs s'avèrent indispensables pour le secteur. La mise à disposition de clauses contractuelles constitue

encore un bon moyen de faciliter la tâche des auteurs de projets. A cet égard, les facilitateurs rappellent que des clauses types proposées par le CCTB existent à cet effet (Tome 0, Chapitre 7), et sont directement accessibles aux auteurs de projets.

Le CCTB propose d'ailleurs également des clauses type de réemploi afin de faire passer certains éléments de démolition et démontage du statut de déchet à celui de matériau. Elles sont disponibles sur la page «Téléchargements» du site [HTTPS://BATIMENTS.WALLONIE.BE](https://BATIMENTS.WALLONIE.BE)

Les facilitateurs Environnement prennent tous ces éléments en considération afin d'améliorer les conditions des prescripteurs sur le sujet. Plusieurs actions seront mises en œuvre dans les prochains mois. Ils produiront notamment une feuille de route qui précisera, de l'entame de la mission à la réalisation des travaux, l'ensemble des démarches et obligations devant être effectuées par l'auteur de projet au regard des législations et réglementations existantes sur les déchets.

Nous reviendrons très prochainement vers vous avec ces informations. Pour être sûr de ne pas les rater, n'hésitez pas à marquer votre intérêt par mail à l'adresse [ENVIRONNEMENT@UWA.BE](mailto:ENVIRONNEMENT@UWA.BE)

## SAVE THE DATE

### Colloque sur l'économie circulaire

Jeudi 1<sup>er</sup> décembre aux Isnes (Gembloux)

Entrée gratuite

Plus d'infos très prochainement !



# Webinaires PEB : plus de 380 inscrits

Trois webinaires ont été organisés à l'attention des professionnels de la PEB, en mars. L'occasion de faire le point sur les tendances législatives, les nouvelles exigences,...

Compte tenu de la situation sanitaire, les traditionnels séminaires PEB ont fait place à 3 webinaires, en mars dernier. Une formule plutôt bien accueillie, puisque malgré le manque de convivialité, de nombreux avantages ont été relevés: gain de temps, suppression de déplacement, possibilité de visionnage,... Pour preuve, plus de 380 inscrits ont assisté à chacune des 3 séances, principalement des responsables PEB avec un profil d'architecte ou d'ingénieur.

L'un des webinaires était destiné à la présentation d'un tutoriel. C'est le premier d'une série de nouveaux outils mis en place dans le but de faciliter votre travail, notamment en matière d'encodage.

Vos retours démontrent que ces webinaires ont été

appréciés sur le fond et la forme. Vos réponses aux questionnaires de satisfaction nous permettent de continuer à améliorer leur contenu et le travail de fond que mènent la Wallonie et les facilitateurs PEB.

Les résultats de l'enquête et les webinaires sont disponibles sur le site de la Wallonie: Professionnels de la construction et de l'immobilier → Performance énergétique des Bâtiments → Outils d'aide pour les Responsables PEB → Documents utiles → Séminaire 2022

▼ Plus d'infos auprès des facilitateurs PEB via le formulaire en ligne de la Wallonie: au 071 960 330 (du lundi au mercredi de 9h à 12h) ou à l'adresse [FACILITATEUR.PEB@UWA.BE](mailto:FACILITATEUR.PEB@UWA.BE)

**CONCEPTION SIMPLIFIÉE.  
MEILLEURE LUMIÈRE DU JOUR.  
OPTIMISATION DES ESPACES.**



**VELUX®**

TRANSFORMING  
SPACES

Les fenêtres VELUX  
**2en1 et 3en1**

Scannez le code QR pour  
découvrir la gamme  
complète des fenêtres de  
toit VELUX 2en1 et 3en1.



## Un concours pour les projets favorisant la mise en œuvre du CoDT

L'Association belge francophone de droit de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et de l'environnement (ABeFDATU-E) a mis sur pied un concours destiné à primer une contribution originale à la mise en œuvre du CoDT. Ce concours est ouvert à toute personne qui, d'une manière ou d'une autre, pratique le CoDT. Ce prix est destiné à récompenser les initiatives facilitant la mise en œuvre du CoDT, par exemple un processus intéressant ou une technique originale qui, quel qu'en soit le support, facilite la connaissance du code, sa compréhension, son application ou son exécution (programme informatique, écrit pédagogique, schéma didactique, site internet, vidéo,...).

Le prix est composé d'un montant de 2000 euros, d'un abonnement d'un an à la revue Aménagement-Environnement (Kluwer) en versions papier et électronique et d'une mise en valeur de la contribution dans la revue Aménagement-Environnement (Kluwer).

De plus amples informations et le règlement du concours seront bientôt disponibles sur le site de l'ABeFDATU-E.

Les dossiers de candidature sont à adresser, sous forme électronique ou écrite, au président de l'ABeFDATU-E ([WWW.ABEFDATU.ULG.AC.BE/CONTACT](http://WWW.ABEFDATU.ULG.AC.BE/CONTACT)) avant le 31 octobre 2022 minuit.

▼ Tout renseignement complémentaire peut être demandé à [ZOE.VROLIX@EXPLANE.BE](mailto:ZOE.VROLIX@EXPLANE.BE).

## Quand isolation rime avec ventilation

**Une maison bien isolée est un gage de confort. Pour garantir un air sain dans une maison bien isolée, il est important de la ventiler.**

**aldes**



L'isolation des nouvelles constructions est obligatoire en Belgique et de nombreux incitants existent pour isoler des bâtiments en phase de rénovation. Une enveloppe extérieure isolée et étanche à l'air garantit un confort thermique et des économies en termes d'énergie pour ces bâtiments. Comme l'enveloppe extérieure est étanche à l'air, il est indispensable de ventiler mécaniquement ces bâtiments.

Pour ventiler des bâtiments neufs, Aldes préconise d'installer une solution de ventilation double-flux. Pourquoi? Tout d'abord pour être performant énergétiquement. En effet, les solutions double-flux Aldes InspirAIR® sont équipées d'un échangeur de chaleur permettant de récupérer jusqu'à 87% de la chaleur extraite. Ensuite, une VMC agit sur la qualité d'air intérieur. Les polluants sont extraits et rejetés et de l'air frais, filtré est insufflé à l'intérieur. Les solutions double-flux Aldes sont équipées d'un système de filtration exclusif, permettant de filtrer de la poussière jusqu'aux bactéries. Enfin, la ventilation double flux garantit un confort thermique et acoustique. L'air frais ne

passer pas par des grilles de ventilation placés sur les murs extérieurs. En hiver, l'air froid ne rentre donc pas à l'intérieur du bâtiment. De plus, les bruits extérieurs, souvent présents en façade, n'arrivent pas directement à l'intérieur.

La ventilation des bâtiments rénovés est tout aussi importante. Cependant, il n'est pas toujours facile de placer un réseau de gainage complet, en pulsion et en extraction. Pour garantir un air sain, une solution de ventilation simple flux s'impose. Cependant, pour ne pas rejeter les calories présentes dans l'air, Aldes propose le T.Flow hygro+, le boîtier thermodynamique, couplé à la ventilation simple flux.

Plus d'informations sur les produits Aldes : [WWW.ALDESBENELUX.COM/FR/PRODUCTS](http://WWW.ALDESBENELUX.COM/FR/PRODUCTS)



Article complet  
sur la version digitale



## Une Assemblée générale conviviale et festive

Après deux éditions plus confidentielles, nous avons enfin pu faire de notre Assemblée générale un événement festif ! Pour cela, nous avons tenu à marquer le coup... Le 9 juin, nous avons réuni nos membres à l'Hôtel de Ville d'Andenne. A la suite de notre AG, nous avons organisé une table ronde sur la question de la reconstruction de la Wallonie. L'occasion de faire le point sur la situation un an après les inondations qui ont frappé la Wallonie et d'évoquer l'avenir territorial de la région. Y ont participé : Jacques Teller (Université de Liège), Benjamin Robinson (artau architecture), Maxime Degey (Ville de Verviers), Thomas Leroy (Commissariat à la reconstruction), Cédric Dresse (Fonctionnaire Délégué Hainaut II) et Anne-Valérie Barlet (Fonctionnaire Déléguée Liège II) à distance, le tout orchestré par Sacha Daout (RTBF).

Public et invités ont ensuite rejoint le Phare, à quelques pas de là, le temps d'un walking dinner au soleil, sur la terrasse panoramique.

Le Phare, ancien lycée abritant une piscine art déco, a été rénové et agrandi pour accueillir un musée, une bibliothèque et une salle polyvalente. Le bâtiment, conçu par l'Atelier d'Architecture AIUD et l'Agence Rudy Ricciotti, était candidat au Grand Prix d'Architecture de Wallonie 2019.



# FORMATIONS

## LES PROCHAINES FORMATIONS DE L'UWA

- ▼ **Les pathologies dans le bâtiment : la fissure et l'amiante**  
**12 septembre**  
295 € ou 85 € + 7 chèques formation
- ▼ **La mission de l'architecte**  
4 webinaires – inscription à l'ensemble (180 € membres UWA / 260 € non-membres UWA) ou individuelle (50 € membres UWA / 70 € non-membres UWA)  
**14 septembre**: Optimisation contractuelle  
**12 octobre**: Les couvertures d'assurances de l'architecte sous l'angle des exclusions et déchéances  
**16 novembre**: Les relations entre l'architecte et les entrepreneurs  
**14 décembre**: Le point sur la RC décennale de l'architecte
- ▼ **Recyclage CertIBEau (obligatoire pour conserver le statut de certificateur)**  
5 dates proposées: **15 septembre, 22 septembre, 21 octobre, 25 novembre, 16 décembre**  
105 € ou 7 chèques formation
- ▼ **Expertise judiciaire (en collaboration avec le CEAB)**  
**A partir du 16 septembre** (6 jours + examen certifiant)  
1565 € ou 185 € + 46 chèques formation (membres CEAB) ou 1635 € ou 255 € + 46 chèques formation (non-membres CEAB)
- ▼ **Contrôle de chantier : théorie et pratique**  
**19 et 26 septembre**  
525 € ou 105 € + 14 chèques formation
- ▼ **L'architecte et le Code civil : aspects pratiques et nouveautés**  
**20 septembre (7 h)**  
295 €
- ▼ **Certificateur PEB des bâtiments résidentiels existants**  
**A partir du 20 septembre** (6 jours + examen certifiant)  
1060 € ou 48 chèques formation
- ▼ **Responsable PEB**  
**A partir du 22 septembre** (7 jours + examen certifiant)  
1025 € ou 54 chèques formation
- ▼ **La gestion des déchets et leur recyclage dans les projets d'architecture**  
Webinaire – En collaboration avec FEDERECO  
**28 septembre**  
Gratuit
- ▼ **L'architecte et le Droit : questions relatives à la responsabilité professionnelle**  
En collaboration avec la SRAVE  
**6 octobre** (locaux de la SRAVE)  
95 € membres UWA / 125 € non-membres UWA
- ▼ **Le cadre Agile Scrum pour les acteurs du secteur de la construction**  
**10 et 11 octobre**  
695 €
- ▼ **Enduit sur isolant, retour d'expériences (ETICS)**  
Conférence, en collaboration avec le CEAB  
**20 octobre**  
Gratuit pour les membres UWA en ordre de cotisation et les membres CEAB / 50 € pour les non-membres
- ▼ **Exigences et principes des constructions Qzen et/ou constructions passives : comprendre les différences et les similitudes entre ces concepts**  
**22 novembre**  
295 €

▼ Tous les prix sont t vac

Nos formations sont organisées dans les locaux du bâtiment G2 (rue Saucin 70 – 5032 Les Isnes) ou du Cluster Eco-construction (avenue d'Ecolys 7 – 5020 Suarlée)  
Infos et inscriptions : [WWW.UWA.BE](http://WWW.UWA.BE) – [FORMATION@UWA.BE](mailto:FORMATION@UWA.BE) – 081 72 84 24

L'UWA est un opérateur certifié QFOR, attestant de la qualité de ses services. Nos formations sont agréées dans le dispositif de chèques-formation de la Wallonie, ce qui nous permet de vous proposer nos formations au meilleur prix. Pour rappel, un chèque formation vous revient à 15€.